

Image not found or type unknown



Saisie sur sarl maintenant en nom propre

Par **herve**, le **21/09/2009** à **20:55**

Bonjour, rnjusque juillet 2008 j'etais gerant d'une sarl, ensuite en octobre 2008 j'ai repris une entreprise en nom propre. rnapres une decision prudhomal, janvier 2008 donc en sarl, un huissier peut il saisir mes biens personnel ou professionnel de ma nouvelle entreprise etant desormais en nom propre dans une nouvelle entreprise. rnje precise que la condamnation ne porte que sur la sarl. rnrn merci.